

LA SOCIÉTÉ ALPHA BAIE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Categories: [À la une !](#), [Artisans : litige lié aux travaux](#)

Tag: [Conseils](#)



La société Alpha Baie, sise 5bis rue des Vanneaux ZA Les Garennes à MARLY (57155), a été placée en redressement judiciaire le 9 décembre 2020.

Le jugement a été publié au Bodacc le 12 janvier 2021. Vous avez deux mois suivant la publication du jugement pour déclarer vos créances éventuelles auprès du mandataire judiciaire, soit **jusqu'au 12 mars 2021.**

Le mandataire judiciaire est la Selarl SCHAMING-FIDRY & CAPPELLE, prise en la personne de maître SCHAMING-FIDRY, 15 quai Félix Maréchal 57000 METZ.

[Voici le document à compléter](#) et à adresser dès aujourd'hui si vous avez une créance à déclarer.

Pour toute question, vous pouvez joindre l'association par mail à contact@adcfrance.fr.

